

Diall vous propose une solution efficace pour protéger vos murs des rayonnements électromagnétiques émanant de l'extérieur.

Avec le développement rapide des technologies sans-fil, les rayonnements électromagnétiques ambiants se sont multipliés. Ces rayonnements peuvent perturber l'organisme et le fonctionnement d'appareils de précision. L'isolant anti-ondes protège vos pièces (chambres à coucher) ainsi que les locaux professionnels (centres de calcul, laboratoires, hôpitaux ou encore cabinets médicaux).

**Contenu de l'emballage :**

- 1 rouleau isolant 25m<sup>2</sup> (25 x 1 m) d'environ 250g/m<sup>2</sup>
- 1 rouleau d'adhésif en aluminium
- 1 plaque de mise à la terre avec kit de raccordement
- 1 notice de montage

**Propriétés :**

- Isolation contre les rayonnements électromagnétiques produits par les antennes relais, téléphones portables, Wi-Fi, DECT, Bluetooth®, TNT, GPS.
- Résiste à l'humidité.
- Recouvre les fissures.
- Pose facile et rapide.
- Difficilement inflammable – Classement selon NF EN 13501-1 : B-s1,d0
- Certifié selon Oeko-Tex®

**Préparation des supports :**

La surface à isoler doit être propre, sèche et plane. Les murs ou plafonds présentant une forte absorption devront être recouverts d'une sous-couche de préparation. Pour une adhésion optimale, tous les éléments décoratifs existants doivent être enlevés au préalable.

**Conseils de pose :**

- L'isolant anti-ondes s'applique comme une tapisserie en fibre de verre.
- Une fois l'isolant posé, appliquer l'adhésif en aluminium sur chacun des lés. Les lés doivent être reliés.
- Il est recommandé de faire effectuer l'installation électrique et la mise à la terre de l'isolant anti-ondes par un professionnel habilité en installation électrique.
- Une fois séché, l'isolant anti-ondes peut être recouvert avec différents matériaux (peinture, tapisserie, carrelage ou toutes autres finitions).
- Pour les logements collectifs, nous vous conseillons d'isoler votre sol.

Pour un résultat optimal, il est conseillé d'appliquer une deuxième couche d'isolant par dessus l'adhésif en aluminium, en veillant à ce que les joints de la première couche soient recouverts par la seconde couche en quinconce.

**Précautions d'usage :**

L'isolant est un conducteur de champs électriques. Il convient de respecter certaines règles lors de la mise en œuvre. Le courant électrique doit être coupé sur le tableau électrique, lors de l'installation. Pour votre confort lors de la manipulation de l'isolant, il est recommandé de porter des gants. Ne pas utiliser d'appareils à technologie sans-fil émettant un rayonnement électromagnétique supérieure ou égale à 27 Mhz dans la pièce isolée.

Amortissement des ondes électromagnétiques dans la gamme de fréquences de 200 MHz à 10 GHz : \*de 18.0 dB en pose monocouche jusqu'à environ 26.5 dB en pose double couche.

	Téléphonies mobiles		UMTS	WIFI & Bluetooth
	(900 MHz)	(1800 MHz)	(2000 MHz)	(2,45 GHz)
(1) plaque avec isolant anti-ondes en monocouche	19,9 dB (98,83%)	16,4 dB (97,7%)	17,1 dB (98,04%)	16,4 dB (97,7%)
(2) plaque avec isolant anti-ondes en double couche	28,1 dB (99,98%)	24,8 dB (99,67%)	25,4 dB (99,71%)	25,0 dB (99,69%)